

JOURNÉE D'ACTUALITÉ

AVEC MARCEL JAEGER

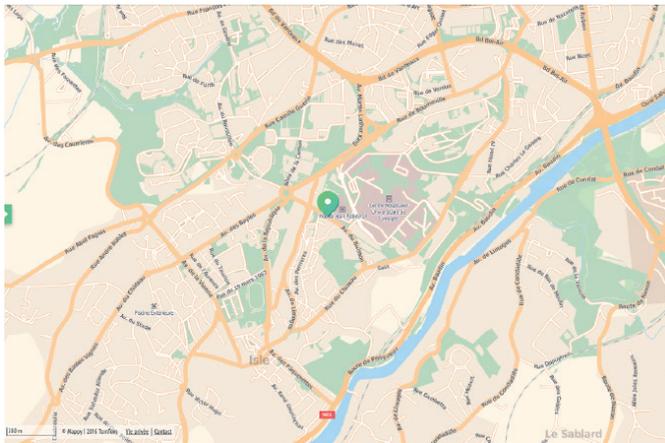
SITE D'ISLE

2, rue du Buisson - BP 10

87170 Isle

Tél. : 05 55 34 34 34

accueil.isle@polaris-formation.fr



www.polaris-formation.fr



PROGRAMME

MERCREDI 15 JUIN 2022

20 ANS APRÈS LA LOI DE 2002 :
ENJEUX MANAGÉRIAUX ET
ORGANISATIONNELS - IMPACTS SUR LA
FONCTION DE CADRE

PROGRAMME DE LA JOURNÉE

JOURNÉE D'ACTUALITÉ MERCREDI 15 JUN 2022

8H45 - 17H00. Polaris Formation site d'Isle.

20 ANS APRÈS LA LOI DE 2002 : ENJEUX MANAGÉRIAUX ET ORGANISATIONNELS - IMPACTS SUR LA FONCTION DE CADRE.

Avec Marcel JAEGER

Professeur titulaire de la Chaire de Travail social et d'intervention sociale au Conservatoire national des arts et métiers (Cnam) et membre du laboratoire LISE (UMR-CNRS 3320).

08H45 :

> Accueil

09H00 - 09H15 :

> Ouverture de la journée : Jean-Marie FARGES, Président

09H15 - 09H30 :

> Introduction de la journée : Catherine LOUBRIAT, Directrice Générale

09H30 - 10H45 :

> Intervention de Marcel JAEGER : l'évolution structurelle du secteur médico-social et l'impact sur la fonction de cadre.

10H45 - 11H00 :

> Débat avec les participants.

11H00 - 11H15 :

> Pause.

11H15 - 12H15 :

> Une table ronde croisée – échanges avec l'auditoire.

12H15 - 12H30 :

> Synthèse de la matinée par Marcel JAEGER.
> Clôture de la matinée par Catherine LOUBRIAT.

12H30 - 13H30 :

> Pause déjeuner.

13H30 - 14H00 :

> Présentation et organisation des ateliers thématiques.

14H00 - 15H45 :

> Mise en place des ateliers :

Atelier n°1 : Fonctions de coordination / référence de parcours / de dispositifs.

Atelier n°2 : Equipes hors des murs/désinstitutionalisation (modèle des équipes autonomes de Buurtzorg, équipes externalisées,...).

Atelier n°3 : Projet de service, évaluation.

Atelier n°4 : Les conditions de mise en oeuvre de la participation : accessibilisation, facilitation, intermédiation (FALC).

15H45 - 16H00 :

> Pause.

16H00 - 16H45 :

> Synthèse de chaque atelier par leurs rapporteurs.

16H45 - 17H00 :

> Clôture de la journée par Catherine LOUBRIAT.